

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 25 mars 2016

N° 2016-95

Convocation du 18 mars 2016

Aujourd'hui vendredi 25 mars 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS:

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Michel HERITIE, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, Mme Conchita LACUEY, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alain SILVESTRE, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Gladys THIEBAULT à M. Eric MARTIN Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS Mme Anne-Lise JACQUET à M. Dominique ALCALA Mme Anne WALRYCK à M. Michel DUCHENE M. Michel VERNEJOUL à Mme Andréa KISS Mme Isabelle ROUDINEAU à M. Arnaud DELLU Mme Karine ROUX-LABAT à M. Daniel HICKEL Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD M. Yohan DAVID à M. Guillaume GARRIGUES Mme Magali FRONZES à M. Marik FETOUH M. Pierre LOTHAIRE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à Mme Dominique IRIART Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à M. Benoît RAUTUREAU M. Didier CAZABONNE à M. Nicolas FLORIAN

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain CAZABONNE à M. Jean-Jacques BONNIN à partir de 11h00 M. Michel LABARDIN à M. Alain JUPPE à partir de 12h30 M. Alain DAVID à M. Jean TOUZEAU à partir de 10h00 Mme Agnès VERSEPUY à M. Michel LABARDIN de 11h30 à 12h30 M. Jean Jacques PUYOBRAU à M. Jean-Pierre TURON à partir de 11h30

M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 11h50

M. Nicolas BRUGERE à Mme Brigitte COLLET à partir de 11h30 Mme Chantal CHABBAT à Mme Anne-Marie LEMAIRE à partir de 11h40 M. Max COLES à M. Kévin SUBRENAT à partir de 11h00 M. Jean-Louis DAVID à Mme Anne BREZILLON à partir de 12h45 Mme Laurence DESSERTINE à M. Christophe DUPRAT à partir de 12h10

M. Vincent FELTESSE à Mme Michèle DELAUNAY jusqu'à 10h30

M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE à partir de 12h30

M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET à partir de 12h00 Mme Conchita LACUEY à Mme Michèle FARAO à partir de 11h30

M. Bernard LE ROUX à Mme Marie RECLADE à partir de 12h30

M. Pierre-de-Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Ariel PIAZZA à partir de 12h45

Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET à partir de 11h50 M. Michel POIGNONEC à M. Alain TURBY à partir de 12h30 Mme Marie RECALDE à M. Thierry TRIJOULET jusqu'à 10h50 M. Alain SILVESTRE à Mme Elisabeth TOUTON à partir de 12h00 M. Thierry TRIJOULET à M. Alain ANZIANI à partir 11h30

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE:

M. Jacques COLOMBIER à partir de 12h30

LA SEANCE EST OUVERTE



Conseil du 25 mars 2016	Délibération
Direction générale Valorisation du territoire Direction appui administrative et financière DGVT	N° 2016-95

Modification des statuts de la Société publique locale La Fab - Décision - Autorisation

Monsieur Alain JUPPE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Toute modification de l'objet social de la Société publique locale (SPL) La Fab doit faire l'objet d'une délibération des assemblées délibérantes des collectivités actionnaires.

Afin d'intégrer dans l'objet de la SPL le champ de l'aménagement économique, le Conseil d'administration de La Fab réuni le 24 septembre 2015 a proposé une modification de l'article 2 de ses statuts, qui, une fois approuvée par l'ensemble des actionnaires, sera présentée sous forme de projet de résolution au Conseil d'administration.

Les deux premiers paragraphes de l'article 2, relatif à l'objet de la SPL, seraient modifiés comme suit :

« La société a pour objet la conduite et le développement d'actions et d'opérations d'aménagement et de construction, concourant au développement urbain et économique de la métropole bordelaise, exclusivement pour le compte de ses actionnaires et sur le territoire géographique.

A cet effet, ses actionnaires pourront, dans le cadre de leurs compétences juridiques, lui confier toute opération ou action d'aménagement entrant dans le cadre de l'article L.300-1 du Code de l'urbanisme, en particulier dans le domaine de l'habitat et de l'aménagement économique, notamment dans le cadre de ZAC. »

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1524-1;

VU la délibération n°2011/0770 portant création de la Société publique locale compétente en matière d'aménagement et approuvant ses statuts ;

VU la participation de Bordeaux Métropole au capital de la SPL La Fab ;

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la mission confiée à la Société publique locale La Fab par Bordeaux Métropole porte notamment sur l'aménagement économique.

DECIDE

Article 1:

La modification des statuts portant sur l'article 2 relatif à l'objet de la Société publique locale La Fab est approuvée.

Article 2:

Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 mars 2016

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 7 AVRIL 2016	Pour expédition conforme,
7 AVIOL 2010	le Président,
PUBLIÉ LE : 7 AVRIL 2016	
	Monsieur Alain JUPPE